

---

**Natura 2000 en mer**  
**Site FR 9102013**  
**Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien**

-


**Compte-rendu de la réunion de lancement**  
**du diagnostic socio-économique**  
**23 mai 2013 – CCI Narbonne**

---

 **Rédacteurs :**

Julien COURTEL (*chargé de mission Natura 2000 – diagnostics socio-économiques*)  
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral  
2 Rue des Chantiers 34200 SETE  
Tél : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.42.97.75.68  
Courriel : [julien.courtel@univ-montp2.fr](mailto:julien.courtel@univ-montp2.fr)

Marion CORRE (*chargée de mission coordinatrice Natura 2000 – Réseau Languedoc Mer*)  
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral  
2 Rue des Chantiers 34200 SETE  
Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.15.95.24.46  
Courriel : [marion.corre@univ-montp2.fr](mailto:marion.corre@univ-montp2.fr)

 **Relecture :** Thomas SERAZIN (*Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon – Opérateur associé*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Tiphaine RIVIERE (*Chargée de mission à l'Antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines protégées*)

**Date du document :** 28 mai 2013

## **Personnes présentes :**

ALEXANDRE Muriel – Chargée de programme eau et littoral au Conseil Général de l'Hérault

ARCHAMBAULT Mélanie – Directrice adjointe des services techniques à la Mairie de Gruissan

AZEMA Julien – Chargé de mission Natura 2000 à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

BONHOURE Philippe – Chargé de mission environnement à la Mairie de Port la Nouvelle

CORRE Marion – Chargée de mission coordinatrice Natura 2000 – Réseau Languedoc Mer

COURTEL Julien – Chargé de mission Natura 2000 en charge de l'élaboration des diagnostics socio-économiques pour les sites gérés par l'Agence des aires marines protégées en Languedoc-Roussillon

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

FAIXA Cécile – Chargée de mission au service développement durable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

FORTUNÉ-SANS Kattalin – Chargée de mission coordinatrice Natura 2000 au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

GUERRERO Alain – Technicien au Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

HOLLEY Jean-François – Chargé de mission pêche au Centre d'Etude et de Promotion des Activités Lagunaires et Maritimes du Languedoc-Roussillon

MADERN Joël – Responsable de l'urbanisme à la Mairie de Fleury d'Aude

MIRETE Guy – Premier prud'homme d'Agde et membre du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

PEREZ Jean-Pierre – Maire de Vendres

RAY Jean-Marie – Secrétaire général de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

SIÉ Guy – Maire de Fleury d'Aude

TOUSTOU Patrick – Président du comité régional de la Fédération Française de Motonautisme

TRIADOU Laurent – animateur du SAGE Basse Vallée de l'Aude au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

## Ordre du jour

Cette réunion fait suite au premier Comité de Pilotage qui s'est déroulé le 25 septembre 2012 à Narbonne, et a pour objectifs de relancer la démarche Natura 2000 sur le site Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien, de présenter la méthodologie retenue pour l'élaboration du diagnostic socio-économique et d'amorcer les premiers échanges avec les acteurs locaux sur les enjeux socio-économiques et écologiques présents sur le site Natura 2000.

## Plan de la réunion

- Rappel de la démarche Natura 2000 sur le site Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien
- Présentation du contexte écologique
- Détail de la méthodologie de mise en œuvre du diagnostic socio-économique et du rétro-planning associé
- Présentation du site internet « Réseau Languedoc Mer »
- Echanges et réflexions sur les enjeux écologiques et socio-économiques présents sur le site Natura 2000

**Vous pouvez retrouver et télécharger le diaporama ainsi que l'ensemble des documents présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :**

<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque/cotes-sableuses-de-l-infralittoral-languedocien-sic>

## Introduction de la réunion

Marion CORRE débute la réunion en remerciant les participants pour leur présence. Elle rappelle les objectifs de cette réunion qui sont de relancer la démarche Natura 2000 sur le site Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien suite au premier Comité de Pilotage qui s'est réuni le 25 septembre 2012, présenter la méthodologie retenue pour l'élaboration du diagnostic socio-économique et recueillir le point de vue des acteurs locaux sur les enjeux socio-économiques et écologiques présents sur le site Natura 2000.

## Rappel de la démarche Natura 2000 en mer

Une rapide présentation de la démarche Natura 2000 est faite par Mlle CORRE. L'objectif de la démarche Natura 2000 est de maintenir ou de restaurer dans un état de conservation favorable les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en tenant compte des particularités sociales, culturelles et économiques locales. Cette démarche s'appuie sur 2 directives européennes : la directive 92/43/CEE dite « Habitat-Faune-Flore » et la directive 2009/147/CE dite « Oiseaux ».

Un point sur l'état d'avancement de l'élaboration des Documents d'Objectifs (DOCOB) marins en Languedoc-Roussillon fait état de :

- 10 sites marins désignés dont ;
  - 3 sites actuellement en animation (Posidonies de la côte des Albères - situé au sein du Parc naturel marin du Golfe du Lion, Posidonies du Cap d'Agde et Posidonies de la Côte palavasienne) ;
  - 5 sites désignés au titre de la directive Habitat Faune Flore dont les DOCOB sont actuellement en cours d'élaboration (Bancs sableux de l'Espiguette, Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien, Cours inférieur de l'Aude, Embouchure du Tech et grau de la Massane, Prolongement en mer des cap et étang de Leucate) ;
  - 2 sites désigné au titre de la directive Oiseaux dont le DOCOB reste à lancer (Côte Languedocienne, Cap Béar-Cap Cerbère).

Plus d'information : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/les-sites-du-languedoc-roussillon>

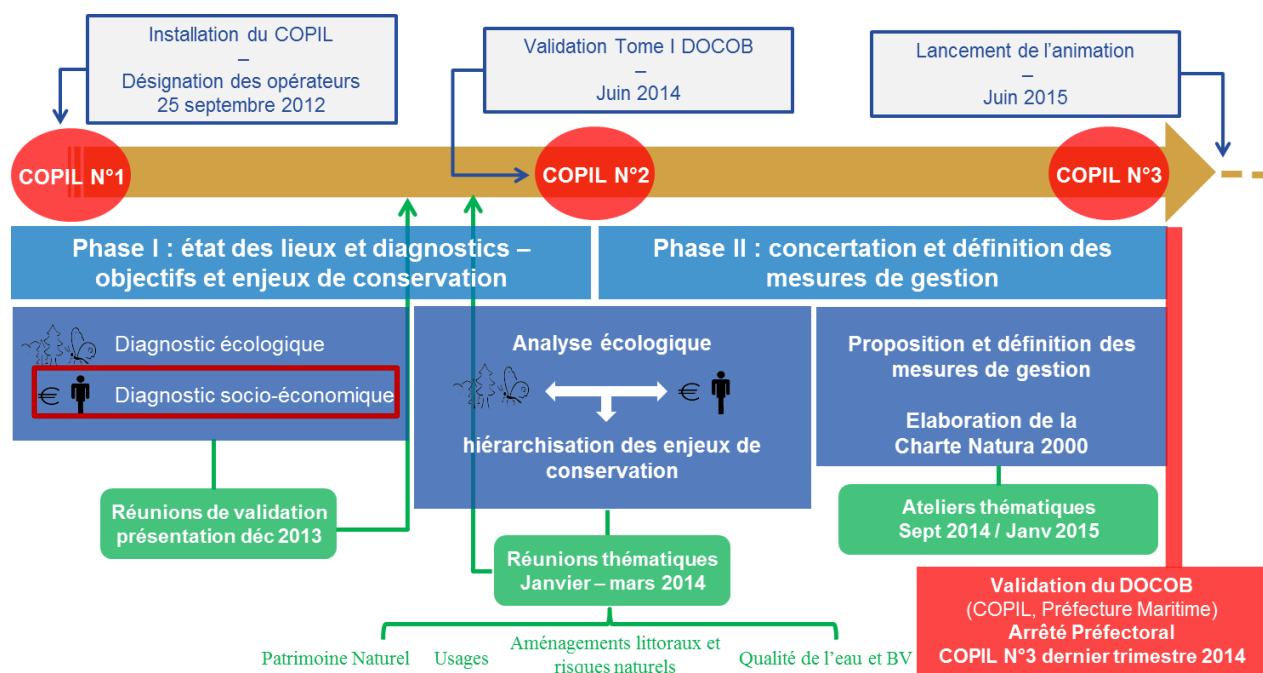
Les étapes de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et de la vie d'un site sont décrites ainsi que l'élaboration et le contenu du DOCOB.

## Présentation du site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien et de l'état d'avancement du DOCOB

Le site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien a été proposé à l'Union Européenne en 2008 au titre de la directive « habitat-faune-flore ». Sa superficie est de 8 634 ha et ne concerne que le milieu marin. Il s'étend du Grau de la Franqui au Sud jusqu'au Grau d'Agde au Nord et se compose de 2 parties séparées par le site Natura 2000 Cours inférieur de l'Aude. Sa limite marine s'étend à 1 mille nautique au large. 12 communes littorales sont concernées directement par ce site.

Les opérateurs désignés lors du premier Comité de Pilotage sont l'Agence des aires marines protégées (opérateur principal) et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon (opérateur associé). Ce dernier sera chargé de la partie pêche professionnelle et conchyliculture du diagnostic socio-économique.

Un point sur l'état d'avancement du DOCOB du site Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien est fait par Mlle CORRE, qui présente les différentes phases de travail à venir.



## Présentation du diagnostic écologique

Le diagnostic écologique a été réalisé durant les années 2011 et 2012 par Andromède Océanologie. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'Agence des aires marines protégées dénommé CARTHAM et qui avait pour objectifs de réaliser un inventaire et cartographier les fonds marins des façades maritimes de la France métropolitaine.

Différentes techniques de récolte de données ont été utilisées : sonar latéral, sondeur multifaisceaux, prélèvements sédimentaires, plongées de validation terrain, imagerie aérienne...

Le site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien est essentiellement composé d'habitats de type sableux, on y trouve également quelques zones de replats boueux et de sables exondés. Deux espèces d'intérêt communautaire ont été identifiées : la tortue caouanne et le grand dauphin.

Plus d'information : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/les-sites-du-languedoc-roussillon/cote-sableuse-de-l-infra-littoral-languedocien-sic/ses-especes-et->

## Méthodologie d'élaboration du diagnostic socio-économique

M. COURTEL présente les objectifs du diagnostic socio-économique ainsi que la méthodologie retenue pour sa mise en œuvre.

Ce diagnostic constitue un élément majeur du DOCOB et de l'intégration au territoire du site Natura 2000 car il constitue la première phase de rencontre et d'information des acteurs locaux. Le diagnostic socio-économique a donc, en plus de son objectif premier qui est de réaliser l'état des lieux des activités et des enjeux du territoire, un rôle pédagogique et fédérateur pour que le DOCOB soit adopté par tous et devienne un document opérationnel.

Une méthodologie spécifique pour la mise en œuvre du diagnostic socio-économique a été mise en place. Celle-ci se base sur les DOCOB existants et est inspirée des travaux du laboratoire Géomer spécialisé dans l'étude de la fréquentation et des usages des littoraux. Cette démarche permet d'aborder l'étude sous deux angles :

- **une approche par la connaissance des territoires**, à travers un travail de recherche bibliographique, permettant d'appréhender et de cerner les dynamiques du territoire et du site Natura 2000 ;
- **une approche par la connaissance des usagers**, à travers un travail de terrain et la rencontre des acteurs locaux.

L'élaboration du diagnostic socio-économique s'effectue selon différentes étapes :

- Dans un premier temps, le travail vise à rechercher et recouper les différentes **études et rapports** ainsi que les **documents de planification du territoire** (SDAGE, SAGE, SCOT, PLU, contrats d'étangs, *etc.*) au niveau régional, départemental et à l'échelle du site Natura 2000. Ceux-ci sont complétés par diverses sources telles que les données des **services de l'État** et de ses **établissements publics** (DREAL, Agence de l'eau, Agence des aires marines protégées, *etc.*), des **collectivités territoriales** (mairies, communautés de communes et d'agglomération, *etc.*) ou encore des **représentants des acteurs locaux** (fédérations sportives, comités départementaux des sports, offices du tourisme, *etc.*). Ce travail de recherche bibliographique permet de dégager une vision générale des logiques économiques et des dynamiques sociales agissant sur le site Natura 2000 et d'envisager à travers une approche terre-mer les pressions potentielles qui s'exercent sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.
- La deuxième phase du diagnostic vise à affiner la connaissance des activités professionnelles et récréatives exercées sur le site Natura 2000 par la **rencontre des acteurs locaux** (institutions, présidents d'associations, élus, professionnels, *etc.*), lors d'entretiens semi-directifs. Cette approche par la connaissance des usagers permet d'établir un bilan des activités présentes sur le site Natura 2000 et dans sa périphérie immédiate. Il s'agit alors de définir l'importance des activités sur



le territoire (poids économique, contribution à l'emploi local et au patrimoine culturel), ainsi que les tendances évolutives de ces dernières (progression, régression, diversification, transformation des pratiques et des modes d'exploitation). Chaque entretien fera l'objet d'un compte-rendu qui sera validé par la personne ou le groupe d'acteurs interrogé et les résultats issus de ces entretiens seront intégrés dans le diagnostic socio-économique sous forme de cartes synthétiques ou de fiches activités.

Les grands enjeux du site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien sont évoqués :

- Une **pression démographique importante** avec 2 principales agglomérations (Narbonne - 122 000 hab en 2011 et Béziers - 108 000 hab en 2007) ;
- **L'activité de pêche professionnelle et de conchyliculture est fortement développée** sur cette zone. On trouve plusieurs ports de pêche ainsi qu'une importante zone conchylicole de plus de 45 ha au large de Gruissan ;
- Une **forte fréquentation touristique en saison estivale** représentée par plusieurs importantes stations balnéaires telles que Leucate, Port-la-Nouvelle, Gruissan, Narbonne-Plage, Valras-Plage, Agde... ;
- Des **activités de loisirs nautiques qui sont bien présentes et fortement ancrées sur le territoire** avec 6 ports de plaisance<sup>1</sup> (Gruissan, Valras-Plage, Port-la-Nouvelle, Narbonne-Plage, Sérignan et Valras-Plage), de nombreux centres de plongée, des centres nautiques... ;
- Le site Natura 2000 Côte sableuses de l'infralittoral languedocien et plus généralement l'ensemble du littoral languedocien doivent faire face à des **risques naturels relatifs à l'érosion côtière et à la submersion marine** ;
- On constate également une certaine **artificialisation du trait côte** liée aux différents projets d'aménagement tels que les ouvrages de protection côtiers (épis, enrochements), les opérations de dragage et de réensablement et les extensions portuaires.



## Rétro-planning et prochaines rencontres à venir dans le cadre du diagnostic socio-économique

Le chargé de mission en charge du diagnostic socio-économique (Julien COURTEL) a été recruté en avril 2013. Les premières semaines ont été consacrées au recueil et à l'analyse des documents de gestion et de planification du territoire ainsi qu'à la mise en place de la méthodologie. Le mois de juin sera consacré à la première phase de rencontre des acteurs locaux. La période estivale permettra de rédiger les parties générales du diagnostic socio-économique et de préciser les données bibliographiques. Les mois de

<sup>1</sup> A noter la présence de deux autres ports, celui des cabanes de Fleury et de Vendres, tous deux situés à proximité du périmètre du site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien.



septembre et octobre 2013 seront à nouveau l'occasion de rencontrer les usagers du site Natura 2000 au cours d'entretiens bilatéraux ou groupes de travail. Enfin, la fin d'année sera consacrée à la rédaction finale du diagnostic socio-économique. Une réunion de pré-validation du diagnostic avec l'ensemble des acteurs rencontrés est programmée pour le début d'année 2014.

L'analyse écologique qui permet de mettre en relation les diagnostics écologique et socio-économique sera réalisée en fin d'année 2013 au cours de groupes de travail. Le tome I du DOCOB sera présenté et validé lors du Comité de Pilotage (COFIL) n°2 prévu pour juin 2014.

L'élaboration du tome II du DOCOB débutera dès l'été 2014. Les objectifs de développement durable ainsi que les mesures de gestion qui en découlent seront débattues lors de groupes de travail et d'ateliers thématiques qui se réuniront en fin d'année 2014.

L'objectif final sera de terminer la rédaction du DOCOB en début d'année 2015 afin de le présenter au COFIL n°3 et que l'animation du site Natura 2000 débute à partir de l'été 2015.

## **Le site internet « Réseau Languedoc Mer »**

Le site <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/> a pour objectif de créer une plate-forme d'information et d'échange, mutualisée entre les différents sites Natura 2000 marins et mixtes du Languedoc-Roussillon.

Ce site internet est composé de 3 parties principales sous forme d'onglets :

- L'onglet « Qu'est-ce que Natura 2000 ? » qui apporte des précisions sur la démarche, les objectifs et les principaux chiffres relatifs aux sites Natura 2000 en France et en Languedoc-Roussillon ;
- L'onglet « Les sites du Languedoc-Roussillon » présente les principales caractéristiques des sites Natura 2000 telles que les espèces et habitats d'intérêt communautaire, des données cartographiques, des données relatives aux activités humaines ainsi que quelques photographies représentatives de chaque site ;
- L'onglet « Votre espace d'échange » permet de se tenir au courant des dernières actualités, d'accéder et de télécharger les comptes rendus de réunions, les diaporamas et les autres documents présentés lors des différentes réunions.

## **Discussions**

Mme ARCHAMBAULT souhaite que des cartographies de spatialisation des activités soient intégrées dans le diagnostic socio-économique. Elle souligne notamment le problème du chalutage illégal dans la bande des 3 milles. Sur la commune de Gruissan, des traces de chalutage ont été repérées à proximité des récifs artificiels. Il serait donc intéressant d'intégrer ces données de pratique hors des zones autorisées dans le diagnostic.

Mlle CORRE précise que l'objectif des entretiens est bien de récolter des données pour les intégrer ensuite dans des cartographies propres à chaque activité et à l'échelle du site Natura 2000. Elle ajoute que Natura 2000 n'est pas une réglementation en soi ; toutefois, la démarche peut permettre de proposer des avancées réglementaires (arrêtés préfectoraux ou municipaux par ex.). Concernant le chalutage, il existe



déjà des textes interdisant aux chalutiers de pêcher dans la bande des 3 milles nautiques. L'outil Natura 2000 ne peut se substituer aux réglementations existantes et aux autorités chargées de les faire respecter.

Mme DASSONVILLE précise que ces données qui sont le fait d'usages interdits seront difficiles à obtenir. Cependant, le diagnostic socio-économique permettra de souligner ces pratiques illégales et d'en référer aux autorités compétentes.

M. MIRETE estime quant à lui que depuis une dizaine d'années, le nombre d'infractions concernant le chalutage dans la zone des 3 milles a fortement diminué. Il ajoute que ce n'est pas à Natura 2000 de réglementer cette question et qu'il existe déjà des textes qu'il faut faire respecter. Il ne souhaite pas que l'on multiplie les interdictions et souligne que Natura 2000 intervient justement pour lever les problèmes et permettre aux différents acteurs du territoire d'en discuter entre eux.

M. GUERRERO souligne l'importance des entretiens pour obtenir des données fines auprès des acteurs locaux qui feront apparaître des particularités locales dont les représentants régionaux ou départementaux n'auront pas forcément connaissance.

Mlle CORRE ajoute que les 2 approches sont complémentaires (connaissance du territoire et connaissance des acteurs). La rencontre des représentants de chaque secteur d'activité permet d'obtenir la vision institutionnelle, celle-ci étant précisée par la suite par la rencontre des acteurs locaux qui livreront leur vision du territoire et des enjeux.

M. GUERRERO souligne l'importance de la problématique d'érosion du trait de côte, il souhaite que les travaux de Natura 2000 et le COPIL se penchent particulièrement sur ce sujet. La multiplication de projets, mettant en œuvre des ouvrages de protection du trait de côte : enrochement, digues, hydrocurage des sables sur les petits fonds ou estran *etc.* ont souvent des conséquences environnementales sous-estimées avec des coûts financiers de plus en plus importants. M. GUERRERO rappelle l'importance d'avoir une vision globale des côtes sableuses du littoral languedocien ainsi qu'un modèle d'aménagement plus ambitieux (ex. recul stratégique des enjeux), et estime que la démarche Natura 2000 est légitime en ce sens.

Mme FAIXA ajoute qu'un projet de réensablement est actuellement en cours sur la commune de Vias et que les éventuels impacts qui y sont liés devront être suivis attentivement dans le cadre de l'élaboration du DOCOB du site Côtes sableuses de l'infra littoral languedocien et des sites Natura 2000 attenants.

M. TOUSTOU souligne l'importance du nautisme et du motonautisme sur le site Natura 2000. Il regrette cependant le manque d'informations et la difficulté d'en obtenir pour certains secteurs d'activité. Il cherche des outils permettant de mesurer le poids économique des secteurs d'activité tels que la plaisance qui regroupe différentes activités (plaisance à voile, à moteur, construction navale...) afin d'apporter une contribution dans l'élaboration des documents techniques tels que les DOCOB ou les SCOT. Il craint également que certaines activités soient sous-estimées et peu prises en compte dans le DOCOB du fait du manque de données les concernant.

Mlle CORRE ajoute que le diagnostic socio-économique n'est pas un document voué à apporter des données économiques fines et exhaustives, et n'a pas non plus vocation à créer de la donnée, mais bien de recueillir des données existantes et disponibles. La finesse des données recueillies doit être mise au regard des objectifs de gestion de Natura 2000. De plus, le budget alloué à l'élaboration du DOCOB est relativement limité et ne permet malheureusement pas la mise en œuvre d'études socio-économiques pointues.

Mme FAIXA ajoute que pour l'élaboration des DOCOB de sites Natura 2000 terrestres, les données socio-économiques étaient dans un premier temps inexistantes puis qu'au contraire on a essayé d'en mettre un maximum pour aboutir à des documents très volumineux et absolument pas opérationnels. L'objectif du diagnostic socio-économique n'est pas de produire de la donnée mais bien de récolter et compiler l'existant en le faisant préciser lors des entretiens avec les acteurs locaux.

M. TOUSTOU insiste également sur la principale spécificité du site Natura 2000 qui concerne la différence de population entre la saison estivale et hivernale. Il souhaite que cette spécificité soit prise en compte dans le diagnostic socio-économique.

M. SIÉ souhaite insister sur le fait que Natura 2000 constitue une démarche pédagogique qui consiste à rassembler l'ensemble des acteurs concernés par un territoire précis et les faire discuter entre eux des mesures à mettre en œuvre pour aboutir à une bonne gestion du milieu naturel. Cela nécessite donc du dialogue et de l'écoute de la part de chacun. Il insiste également sur le poids économique des activités touristiques et de loisir pour le territoire du site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien.

M. PEREZ souligne l'importance des décisions qui seront prises dans le cadre des groupes de travail. Celles-ci devront être bien réfléchies et concertées car les retombées socio-économiques qui en découleront seront très importantes à l'échelle du territoire local.

## **Clôture de la réunion**

Mlle CORRE remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion de lancement du diagnostic socio-économique pour le site Natura 2000 Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien et rappelle que les personnes présentes seront rapidement contactées par M. COURTEL et M. SERAZIN pour planifier les prochaines rencontres bilatérales prévues pour les mois de juin et septembre 2013.